

Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable Axonaise

Programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Crise et de ses affluents

Travaux du LOT 3

TRANCHE 2 – Site Pilote

Compte-rendu de la réunion de chantier 10 juillet 2018

Lieu :	rue Marcel Paul, 02200 SOISSONS à 13H30
---------------	---

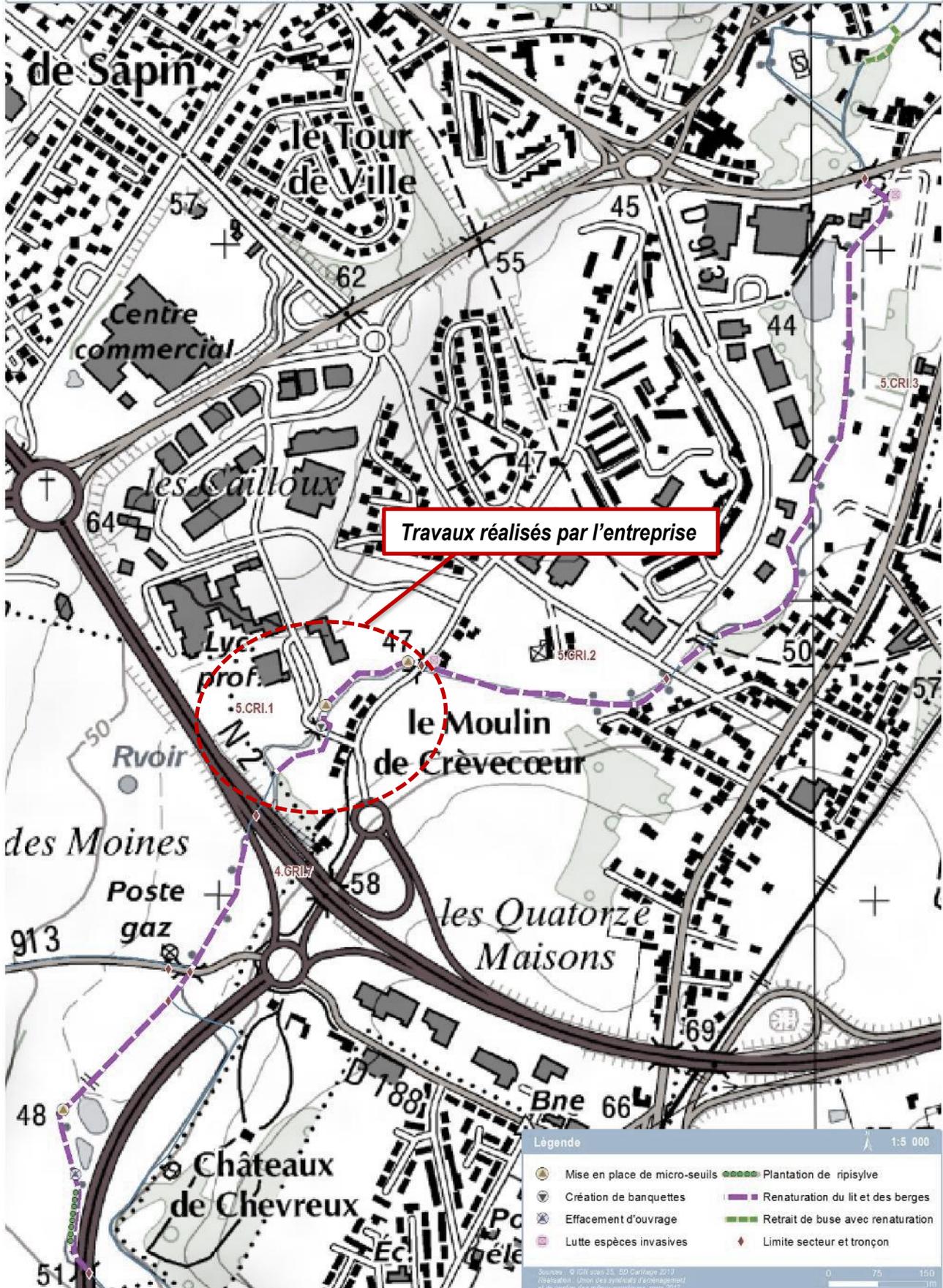
Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :
Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable Axonaise	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	Lot 3 : MASCITTI NINO

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Exclusé
GERAULT Nicolas	Président du Syndicat			✓
REBEROT Nicolas	1 ^{er} Vice-président du Syndicat			✓
CHAUVET Eric	2 ^{ème} Vice-président du Syndicat	✓		
HUGE Maurice	Président d'honneur du Syndicat			✓
MARQUES Maxime	MASCITTI Nino	✓		
HUCHET William	Union des Syndicats	✓		
FOLLET Noel	Garde de pêche	✓		
MOINAT Thierry	Garde de pêche	✓		
PENART Marie-Cecile	Riverain			✓
DECHAMPS Anne	Riverain	✓		
PROVINI Claude	Riverain			✓
	Agence de l'eau Seine-Normandie			✓
	Direction Départemental des Territoires de l'Aisne			✓
	Fédération de l'Aisne pour la pêche et la protection du milieu aquatique			✓

- Cette réunion concerne le suivi de chantier du Lot 3 de la tranche 2 – Site Pilote du programme pluriannuel de restauration et d’entretien de la Crise et de ses affluents. Ces travaux ont été confiés à l’entreprise FORETS ET PAYSAGES – (Siège Social : Ferme de la Tour, 59330 BEAUFORT) pour le lot 1 (entretien du lit et des berges) et MASCITTI NINO (Siège Social : Rue des Bûcherons, 02600 VILLERS-COTTERETS) pour les lots 2 (mise en défens de la rivière) et 3 (restauration du lit et des berges – restauration de la continuité écologique).

SITUATION ACTUELLE :

- Les travaux engagés sont localisés sur la commune de Soissons entre le pont de la N2 et le moulin de Crèveœur.
- La carte ci-contre précise la localisation des travaux en cours de réalisation.



Localisation des travaux réalisés par l'entreprise MASCITTI NINO pour le LOT 3 – Tranche 2 – Site Pilote du PPRE de la Crise

DETAIL DES TRAVAUX :

Continuité écologique

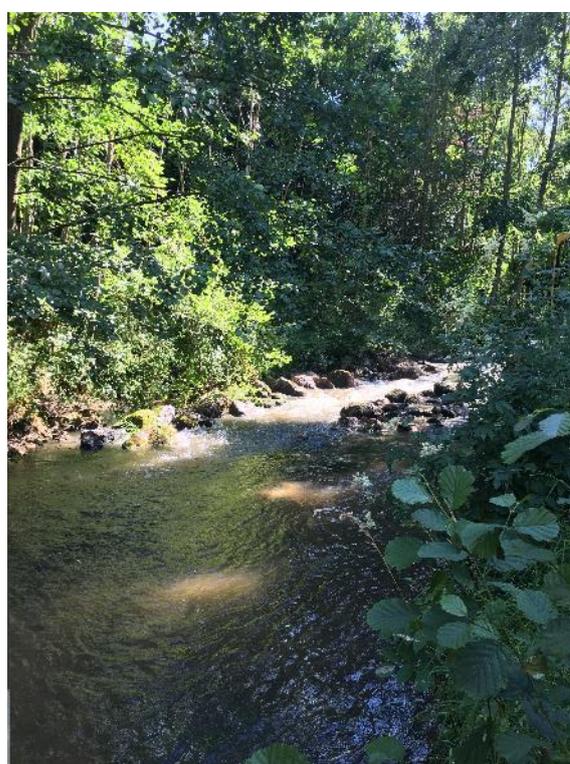
- **Glacis en amont du passage le Corbusier**

Le glacis situé en amont du passage le Corbusier est considéré comme partiellement franchissable pour la faune piscicole. Un réagencement des blocs a été réalisé pour répondre aux objectifs suivants :

- conserver une lame d'eau suffisante tout le long du glacis (hauteur supérieure à 20 cm)
- créer des fosses d'appels
- diversifier les habitats (caches à poissons)

Travaux sur la Crise – Glacis en amont du passage Le Corbusier– Tronçon 5.CRI.1

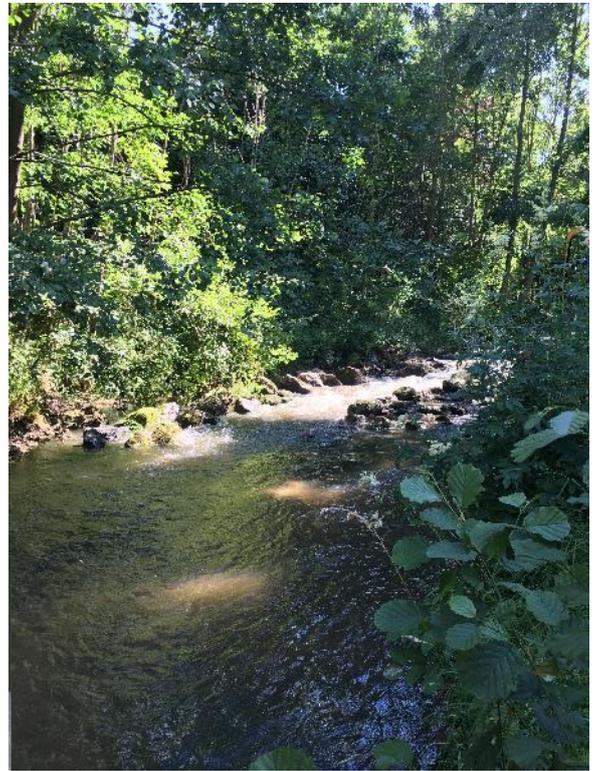
- **Commune** : Soissons
- **Cours d'eau** : la Crise
- **Travaux réalisés** : Réagencement des blocs du glacis



[Réagencement des blocs du glacis en cours de réalisation](#)



[Glacis avant travaux \(janvier 2018\)](#)



[Glacis après travaux](#)

- **Radier du passage Le Corbusier**

Le radier du passage le Corbusier est jugé contraignant pour la franchissabilité piscicole au vu de sa rugosité ainsi que de la hauteur de chute (supérieur à 20 cm). Un micro-seuil a donc été réalisé en aval du radier pour diminuer la chute d'eau et garder une lame d'eau suffisante en période d'étiage (supérieur à 15 cm).

En parallèle une banquette en pierre a été aménagée sous le pont pour garantir une continuité amont-aval le long de la Crise pour la faune terrestre et semi-aquatique.



[Mise en place d'un micro-seuil en aval du radier du passage le Corbusier](#)



[Mise en place d'une banquette sous ouvrage](#)

Protection des berges

Sur le secteur du lycée le Corbusier, des épis en bois ont été réalisés pour assurer une protection contre l'érosion de berge qui est notable sur ce tronçon.

Une série d'épis a été réalisée sur les berges concaves notamment pour recentrer l'écoulement et ainsi limiter l'érosion des berges.

Travaux sur la Crise – Secteur en aval du passage Le Corbusier - Tronçon 5.CRI.1

- **Commune** : Soissons
- **Cours d'eau** : la Crise
- **Travaux réalisés** : Mise en place de 7 épis de protection de berge



[Epis disposés en série](#)

Diversification des écoulements :

Sur le secteur de Soissons, certaines portions de la Crise présente une surélévation du lit de la rivière et où l'écoulement est peu diversifié. C'est le cas entre le passage du Corbusier et la N2.

L'aménagement d'épis en bois et la création de banquettes d'hélophytes a donc été préconisé sur certains secteurs. Ces aménagements ont pour objectifs de :

- diversifier les écoulements
- favoriser la création de caches et abris pour la faune aquatique
- recentrer les écoulements d'étiage

Ils sont disposés en quinconce ou en parallèle tout le long du linéaire concerné, soit 180 ml.

La plantation d'hélophytes sur les banquettes sera réalisée ultérieurement après aménagement de l'ensemble du site pilote.



[Amont du passage du Corbusier avant travaux \(Janvier 2018\)](#)



[Après travaux : création de banquettes d'hélophytes avec écrêtage des berges](#)



[Amont du passage du Corbusier avant travaux \(Janvier 2018\)](#)



[Après travaux : création de banquettes d'hélophytes avec apport de terre végétale](#)

À REALISER :

- Pour la suite du chantier l'entreprise MASCITTI Nino réalisera les aménagements sur le tronçon 5.CRI.2 à partir de la route de Chevreux. Les aménagements réalisés vous seront présentés lors de la prochaine réunion.

FINANCEMENT

La réalisation de ce programme de travaux est possible grâce au soutien financier de :



REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'entretien et de restauration de la Crise et de ses affluents, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées :
 - M. William HUCHET / Geoffrey PACAUD – Union des syndicats 03.23.20.36.74 – 06.07.71.26.60
 - M. Dominique MASCITTI – Entreprise MASCITTI NINO SA 06.12.43.28.43

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

- La prochaine réunion de chantier se déroulera **le mardi 17 juillet 2018 à 14h00, rue Marcel Paul, 02200 SOISSONS.**



Le service technique,